

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ENAC



Expés ENAC

LE CHANTIER FLEXIBILITE S'EST A NOUVEAU REUNI CE LUNDI. NOUS AVONS DECLARE POUVOIR TRAVAILLER A CETTE ETUDE APRES LES RECENTES AVANCEES PROTOCOLAIRES QUI ONT ABOUTI A LA SIGNATURE DE DECRETS NOTAMMENT EN MATIERE DE PRIMES ET DE RETRAITES.

Cette rencontre fut malheureusement l'occasion de constater que l'administration était pour l'instant incapable de nous confirmer un certain nombre d'hypothèses que nous considérons comme un préalable à toute entrée en négociation avec les personnels. En particulier elle a été incapable de garantir le périmètre des agents concernés par les revalorisations des expérimentations ainsi que le montant de celles-ci. Nous resterons fermes sur ces points et ne travaillerons ou ne négocierons aucun changement sans avoir la certitude que **100% des ICNA de l'ENAC seront concernés par la revalorisation promise et que celle-ci ne sera en aucun cas inférieure à ce que prévoit le protocole en option 1.**

Cette réunion a été l'occasion pour nous de rappeler également les principes auxquels nous ne dérogerons sous aucun prétexte. A savoir:

- **Que 100% des ab-initio ICNA seraient formés par des ICA** : là-dessus l'administration a garanti être dans le même état d'esprit et travaille à assurer en priorité les formations ICNA. Malheureusement les effectifs ICA maintenant connus ne nous permettront pas d'assurer les 3 promos ICNA et la promo PRO. Il faudrait que nous soyons 52 ICA pour ce faire à la fin de l'année. L'administration locale et le SNCTA national se sont battus pour obtenir cet effectif au GT effectif qui s'est tenu aujourd'hui mais comme seuls 10 postes d'ICA supplémentaires ont été ouverts, il est nécessaire de s'organiser afin d'assurer la formation des ICNA issus du recrutement négocié dans le dernier protocole ! Le SNCTA ne mettra pas en péril le nombre de recrutements ICNA ni la qualité de leur formation initiale si un moyen acceptable par tous existe !
- **Que la méthode de calcul du BO et que la continuité pédagogique soient maintenues** : ces 2 points sont clairement fixés comme principes de base à toute négociation.
- **Enfin que les restrictions de congés ne pourraient en aucun cas être inférieures aux 20% réglementaires.** L'administration a présenté l'hypothèse de définir certaines périodes durant lesquelles "*aucune absence ne serait théoriquement possible et donc, autorisée*". Nous avons immédiatement rejeté en bloc cette hypothèse ! Pour le SNCTA aucune période de ce type n'est envisageable. Il faudra peut-être réfléchir à anticiper davantage la planification de nos semaines de Maintien de Compétences, et éviter les périodes les plus critiques autant que possible, si celles-ci sont identifiées assez tôt. Mais tout le travail de ce GT réside justement dans le but de maintenir un droit à congés minimum en-dessous duquel nous arrêterions net toute négociation.

La prochaine réunion du chantier flexibilité se tiendra lundi prochain : nous espérons que l'administration s'y présentera avec les garanties préalables indispensables à la poursuite des discussions. Nous irons porter nos revendications au plus haut niveau à l'occasion de bilatérales avec la direction de l'ENAC, la prochaine étant d'ores et déjà prévue le 14 février.

